

Une invitation de votre Centre local de développement (CLD)

# FORMATION



## Responsabilité et obligations des administrateurs et l'éthique au sein d'un Conseil d'administration

### Contenu :

- Les règles de fonctionnement d'un OBNL;
- Les fonctions, devoirs, rôles et pouvoirs de l'Assemblée générale, des membres du Conseil d'administration et des dirigeants en vertu des lois québécoises;
- L'arrimage des responsabilités du Conseil d'administration et celles des gestionnaires de l'organisme;
- Prudence, diligence, loyauté et responsabilité, pour n'en nommer que quelques-unes;
- Les conflits d'intérêts;
- L'obligation de rendre compte des décisions du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale;
- Les sanctions lors du défaut de se conformer aux lois;
- L'assurance responsabilité ainsi que la prévention.

*Dates : Les lundis soirs, 6 et 20 février 2012*

*Heure : 18 h 15 à 21 h 15*

*Lieu : 260, rue Saint-Pierre, bureau 100, Saint-Constant*

*Coût : 15 \$, plus taxes*

*Formatrice : Me Maude Joyal Legault et Me Louise Boyd*

**Inscrivez-vous  
dès maintenant !**

**Pour info et inscription :**

[cld@cldroussillon.qc.ca](mailto:cld@cldroussillon.qc.ca)

ou 450 632-1440

Avec la participation financière de :

